

## Les Cahiers de droit

### Avant-propos

Édith Deleury



Volume 20, Number 1-2, 1979

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/042304ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/042304ar>

[See table of contents](#)

#### Publisher(s)

Faculté de droit de l'Université Laval

#### ISSN

0007-974X (print)

1918-8218 (digital)

[Explore this journal](#)

#### Cite this document

Deleury, É. (1979). Avant-propos. *Les Cahiers de droit*, 20(1-2), 5–6.  
<https://doi.org/10.7202/042304ar>

Tous droits réservés © Faculté de droit de l'Université Laval, 1979

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

## Avant-propos

Le 5 octobre 1977, Jean-Charles Bonenfant nous quittait. *Les Cahiers de Droit* rendaient alors un hommage qui ne pouvait être qu'éphémère à celui qui, tant pendant les cinq années au cours desquelles il en assuma la direction que par ses nombreux écrits, y professa la science juridique, augmentant, par le fait même, la dimension et la contribution scientifique de la revue. Car Jean-Charles Bonenfant, « l'universitaire le plus respecté du Québec », « ce savant doublé d'un remarquable vulgarisateur », est et restera longtemps, comme l'écrivait à l'époque Henri Brun qui dirigeait la revue, le plus illustre collaborateur des *Cahiers de Droit*.

C'est à ce titre donc, et parce qu'il sera pour plusieurs générations encore un humaniste du droit et un maître à penser, que les *Cahiers de Droit* veulent rendre hommage à Jean-Charles Bonenfant. Car nous nous refusons nous aussi « à respecter le passé uniquement parce qu'il est le passé ». Et ce même mois d'octobre nous nous mettons au travail.

Ce numéro spécial, nous l'avons conçu autour de quatre thèmes :

- parlementarisme et principes fondamentaux du droit public ;
- fédéralisme et partage des compétences ;
- histoire du droit et des institutions ;
- rédaction et interprétation des lois.

Car ce sont là des matières que Jean-Charles Bonenfant professa et à l'évolution desquelles il contribua particulièrement.

Nous voudrions remercier ici ses collègues et amis qui, par leurs écrits, nous ont aidé dans la préparation de cet ouvrage et qui ont répondu, nombreux, à notre invitation. Nous y avons vu un autre témoignage de la haute estime que s'était acquise Jean-Charles Bonenfant dans les milieux juridiques et universitaires.

Enfin, et c'est ici à la Fondation Jean-Charles Bonenfant que s'adressent nos remerciements, nous voudrions souligner que cette publication a bénéficié d'une subvention, la première d'ailleurs à être accordée par la Fondation.

À Jean-Charles Bonenfant, pour la contribution inestimable qu'il a apportée au développement de notre droit et pour le rayonnement qu'il a donné à la revue, les *Cahiers de Droit* offrent aujourd'hui cet hommage.

La direction de la revue,

par Édith DELEURY



*Jean-Charles Bonenfant*